



S'orienter s'apprend

in "Equation" - 40 ans d'innovation à
l'université Claude Bernard Lyon 1
N. MERMET, E. LE ROUX - Ed. Glénat 2011

Initié à Lyon 1 il y a plus de 30 ans, le module « projet professionnel » est désormais mis en place dans presque toutes les universités. Son principe ? Calquer la démarche d'orientation sur celle du chercheur : hypothèse, expérimentation, résultats et... discussion.

Si l'orientation et l'insertion professionnelle figurent parmi les missions principales de l'université depuis la loi de réforme des universités (LRU), en 2007, les services d'orientation universitaires s'en sont préoccupés dès leur création en 1973, confrontés à l'afflux des étudiants dans l'enseignement supérieur et aux chocs pétroliers qui se sont succédé. Dominique Gilles, psychologue du travail, a développé, dès 1978, en collaboration avec l'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC), des actions d'aide à l'insertion professionnelle des diplômés, mais a très vite réalisé qu'il fallait anticiper cette démarche dès le début des études supérieures : « Nous avons testé pendant trois ans avec un groupe de 50 étudiants une formation optionnelle, consacrée au projet professionnel. Les résultats furent excellents, mais nous n'imaginions pas l'ampleur que prendrait le dispositif. » Elle est en effet la première à avoir transféré aux

enseignants-chercheurs la méthode d'accompagnement du projet professionnel : instauré depuis 1984 pour quelque 1400 étudiants de première année, le module, obligatoire, évalué et noté, repose sur six étapes. Dans une démarche très rigoureuse, l'étudiant doit choisir son thème de recherche (un métier, une profession), puis confronter ce qu'il croit savoir au sein d'un petit groupe motivé par la même finalité. L'équipe entreprend alors une recherche documentaire et réalise plusieurs interviews de professionnels. Chaque étudiant réalise ensuite un dossier personnel où il restitue sa démarche de recherche, avec ses interrogations et ses doutes. Point d'orgue : la présentation des résultats avec poster devant le groupe d'étudiants. « C'est un vrai bonheur d'accompagner les étudiants et les enseignants-chercheurs qui participent » déclare Dominique Gilles, qui se plaît également à piloter, depuis 1999, une suite en deuxième année avec la présentation, par chaque étudiant, de son projet devant un jury composé d'un enseignant-chercheur, d'un doctorant et d'un ancien de l'Université travaillant en entreprise.